qual ne ménagea guère son concurrent socialiste Moret. Il le livra aux bêtes — je veux dire à l' « Observateur », — qui déchargea sur l'infortuné citoyen son lourd et malhonnête vocabulaire. Moret n'était plus qu'un « débris ». On lui reprochait de « s'acoquiner » avec M. Maire. Ne citons que les gentillesses !

Quant aux ouvriers partisans de M. Moret, l' « Observateur » les vait et durement rabroués que, dans une grande réunion tenue à Fourmies, tout le prolétariat disponible vint cracher son mépris à la face du candidat radical.

M. Pasqual a, comme il a pu, essuyé ces crachats populaires, et aujourd'hui le ballotté mendie bumblement les voix des socialistes. Hier, on dédaignait ces travailleurs, desquels on croyait pouvoir se passer. Mais aujourd'hui il faut bien compter avec eux.

Pasqual a besoin des troupes collectivistes ; ne leur fait-il pas beaucoup d'honneur ?

Hier on reprochait à M. Maire « de tendre largement la main au candidat collectiviste ». Du reste, l' « Observateur » était bien forcé d'avouer que libéraux et socialistes s'entendaient **uniquement** pour réclamer, contre le radical, des réformes justes entre toutes : l'abolition « des quinze-mille et des retraites des députés, les retraites ouvrières et paysannes, la Représentation proportionnelle. »

Eh bien ! les ouvriers ont-ils abdiqué ces justes revendications ? ou bien M. Pasqual a-t-il promis de les faire aboutir ? Quant à M. Maire, nous savons qu'il est toujours prêt à les soutenir. Et alors nous approuvons le candidat républicain Maire quand il déclare être « plus rapproché des ouvriers que son concurrent Pasqual. »

L' « Observateur » réclame aujourd'hui pour son candidat les voix de ces ouvriers. Mais a-t-il sonlement publié la profession de foi du docteur Moret ? Non ! M. Pasqual a simplement opposé aux protestations ouvrières, dont plusieurs sont justes, le refus dédaigneux du parvenu, qui se croit en mesure de se maintenir au pouvoir sans concessions.

Au contraire, notre excellent confrère d'Avesnes, « L'Avenir Libéral », qui mène campagne ponr M. Maire, a mis honnêtement sous les yeux de ses lecteurs la déclaration de M. Moret. Nos amis n'ont pas craint d'affirmer que dans ce programme collectiviste il y avait beaucoup de réclamations communes aux libéraux et aux socialistes.

Que ceux-ci choisissent donc le 8 mai prochain entre M. Pasqual, qui ne leur accordera rien du tout, et M. Maire, qui sans admettre les utopies et les violences de leur programme, en défendra du moine le meilleur, c'est-à-dire l'abolition des « quinze-mille et des retraites des députés, les retraites ouvrières et paysannes, et la Représentation proportionnelle ».

J. S.

6e CIRCONSCRIPTION DE LILLE

Le « Progrès du Nord » dans son numéro du mercredi 4 mai, fait une charge à fond de train contre M. Ducrocq-Boutemy qui ose se dire républicain. Ses électeurs, paraît-il, ne seraient que des légitimistes clairsemées, des orléanistes qui appellent de tous leurs vœux le retour de leur prince, et des bonapartistes prêts à saluer un nouveau César ; puis, bien entendu, le clergé, que cet excellent journal ne saurait oublier. Tout ce monde là n'a pas craint de démasquer ses batteries, « jetant ainsi un insolent défi à ce pays tout frémissant de libre-pensée ».

Enfin, personne n'a le droit de s'intituler républicain s'il n'est abonné au « Progrès ».

La conclusion de cet article est qu'il faut absolument voter à Tourcoing pour M. Dron, à Lœs pour M. Potié et à Roubaix-Lannoy-Cysoing pour M. Dubled.

Il faudrait pourtant, mon vieux « Progrès », l'entendre une bonne fois.

Où soni, je vous prie, les légitimistes, orléanistes, bonapartistes dans la 6e circonscription ? Où les avez-vous vue on entendus ?

Tous, actuellement, ou presque tous, nous ne connaissons que le régime de la constitution républicaine de 1875.

Par conséquent, n'en déplaise au « Progrès », nous avons, autant que lui et ses amis, le droit de nous appeler républicains.

Mais ce que nous voulons — et c'est là que nous ne serons jamais d'accord avec le journal officiel de la rue de Béthune — c'est une république honnête, loyale, respectueuse des droits des citoyens, administrée sagement comme une bonne maison de commerce et qui ferait de la France le plus beau pays du monde.

Ce que nous ne voulons pas, c'est la république tracassière, dirigée par des gens tarés, jouisseurs effrénés, franc maçons avérés ou honteux, qui exploitent notre pays comme une bande de vautours, le mènent à la ruine, et ne voient, dans leur politique, que le moyen de faire leur fortune en foulant aux pieds nos intérêts les plus chers.

Ce que nous ne voulons pas, c'est du régime Combiste, ni des fiches, ni des délégués, qui, malgré les dénégations officielles, existent toujours plus que jamais et dont l'influence malfaisante se fait sentir à tout instant et en toutes chosee.

Un exemple entre bien d'outres :

N'a-t-on pas vu récemment, dans une commune de la 6e circonscription, accorder l'indemnité de soutien de famille à une veuve possédant des propriétés, n'ayant qu'un fils unique, et refuser cette même indemnité à une malheureuse veuve mère de famille, sane aucune ressources, chargée de plusieurs enfants malades, et cela, malgré lee avis favorables réitérés du Conseil municipal.

Voilà ce qui explique comment M. Delecroix a fait une chute si lamentable. Ce sont les siens, et par conséquent, les amis du « Progrès du Nord » qui en sont cause. C'est pourquoi beaucoup de ceux qui l'ont suivi il y a quatre ans, l'ont lâché le 24 avril et voteront dimanche pour M. Ducrocq-Boutemy.

Les injonctions adressées aux électeurs par les Comités radicaux et radicaux-socialistes pous font rire quand elles nous disent : M. Delecroix se désiste en faveur de M. Dubled et il y a obligation absolue dans l'intérêt supérieur de la République de voter pour ce dernier.

Le « Progrès » ne se fait pas faute de flatter la souveraineté du peuple. Il semble cependant oublier avec ces Comités, un point capital : l'électeur est le souverain et à lui seul appartient le droit de choisir le représentant qui lui convient. L'électeur n'a pas à s'inquiéter de ceux qui entendent lui imposer Pierre ou Paul. Personne au monde n'a le droit de lui demander compte du vote qu'il a émis dans la liberté de sa conscience. A lui de bien choisir son représentant.

Par conséquent, nous qui sommes souverains et entendons user librement de notre droit, nous voterons dimanche pour M. Ducrocq-Boutemy et tous les électeurs honnêtes et indépendants feront comme nous.

M. Ducrocq est un homme indépendant ; il n'est lié à aucune coterie politique dont nous sommes les victimes depuis de longues années. Nous sommes certains d'avoir en lui un représentant actif, dévoué à tous. Il relèvera la 6e circonscription et rabaissera par M. Henri Delecroix, qui, aujourd'hui, ne pouvant sortir de l'engrenage radical, est obligé de subir l'humiliation d'aller faire des conférences au profit de la terne personnalité de M. Dubled, candidat du collectivisme.

Un groupe d'Electeurs de la 6e circonscription.

5e CIRCONSCRIPTION DE LILLE

La vic oire vient

La réunion du Casino a fait l'objet de toutes les conversations de la journée de vendredi. Les comptes-rendue des journaux ont été lue et commentés favorablement.

Le courant de sympathie déterminé en faveur de la Représentation proportionnelle est irrésistible ; il emportera demain le vieux tenant des « mares stagnantes » dont lee platitudes de la dernière heure n'ont trompé personne.

Notre confiance dans le succès de M. Bernard-Flipo est maintenant partagée par des hommes eur lesquels nous n'aurions osé compter.

Demain sera le jour de revanche pour la justice électorale.

Pas d'abstentions ! Union et discipline. La victoire vient.

RÉUNION ÉLECTORALE
AU PONT-DE-MARCQ

200 électeurs réunis à l'estaminet de la Pomme d'Or, ont acclamé chaleureusement la candidature de M. Bernard-Flipo, le sympathique candidat proportionnaliste.

M. Vanderhaegen invite un membre de chaque parti à prendre place au bureau. Personne ne s'étant présenté, M. Catteau prend la présidence.

M. Vanderhaegen, présente M. Bernard-Flipo dont le programme proportionnaliste a obtenu le dimanche 24 avril, une éclatante victoire.

Le candidat proportionnaliste prend ensuite la parole. Il ne vient pas de nouveau développer son programme qui a obtenu l'approbation de 7.800 électeurs, mais il vient simplement défendre le système de la R. P.

M. Bernard-Flipo fait appel à tous les citoyens pour le triomphe des droits des minorités, droits absolument méconnus, minorité écrasée par le bloc sectaire qui nous gouverne. La R. P. n'est pas une utopie, inventée par les libéraux, comme on l'a prétendu, mais c'est un système de toute justice déjà appliqué dans diverses autres nations voisines. Dans la future Chambre, la majorité sera proportionnaliste et M. Bernard-Flipo prend l'engagement de se joindre à cette majorité pour demander l'application de la R. P. et demander la dissolution de la Chambre, pour en réformer une nouvelle où tous les partis seront représentés suivant le système de la R. P.

M. SELOSSE prend ensuite la parole. Dans un langage clair et concis, le jeune avocat défend à son tour le système de la R. P. Il en explique le mécanisme dans le département du Nord, il montre le bien fondé de ce système au point de vue de la plus stricte justice. M. Bernard-Flipo a toujours été partisan de la R. P., il n'a jamais changé d'avis, faisant ainsi la leçon à son adversaire, M. Dron qui devient à la dernière heure, et presqu'en coue de vert, proportionnaliste, parce que cette idée est, semble-t-il, d'après lui, l'idée de la majorité.

M. Selosse fait également le parallèle, entre le système d'arrondissement et le système de la R. P. Le scrutin d'arrondissement a de graves défauts : il favorise les départements moins peuplés du Midi au détriment des départements plus peuplés du Nord : il favorise surtout la majorité blocarde à la Chambre.

La R. P. ferait élire les députés suivant le nombre d'habitants et suivant le nombre dee membres dans chaque parti. La R. P. a été demandée en France par des membres de tous les partis, notamment par des socialistes notoires tels que MM. Jaurès et Sembat.

M. Dron demande des réformes (toujours les mêmes) mais il oublie que dans la Chambre future il ne les demandera pas, pas plus que dans l'ancienne Chambre. La première réforme à demander M. le député-maire, c'est la R. P. législative et municipale, mais celle-là vous ne l'avez pas voulue, parce que vous n'auriez pas voulu sans doute, que les minorités puissent contrôler vos actes.

M. Dron est partisan à la dernière heure, alors qu'il a toujours voté contre, pour sauver sa candidature.

M. Vanderhaegen demande s'il n'y a aucun contradicteur qui désirerait prendre la parole. Personne ne s'est présenté.

L'assemblée a voté à l'unanimité un ordre du jour acclamant la candidature de M. Bernard-Flipo, le candidat proportionnaliste.

LE SUCRE BÉGHIN
fond le mieux et cuore le plus

ROUBAIX

Les élections législatives

Les électeurs du canton Ouest doivent voter encore demain dimanche. Ils ont à choisir entre l'homme loyal, franc, le républicain sincère et tolérant, le partisan de toutes les libertés qu'est M. Georges Ducrocq, et le haineux autant qu'insignifiant adjoint au maire de Wasquehal, le révolutionnaire Dubled.

Leur choix est fait. Tous voteront pour M. Georges Ducrocq. Que personne surtout, pour quelque raison que ce soit, ne s'abstienne. C'est un devoir strict ; y manquer serait assumer nne lourde responsabilité.

Scrutin de ballottage. — Le maire de Roubaix informe see concitoyens que le bureau des élections (Mairie provisoire) sera ouvert le dimanche 8 mai courant pendant toute la durée du scrutin de ballottage, c'est-à-dire de 8 heures du matin à 6 heures du soir.

Les électeurs du canlon de Ronbaix-Ouest, qui, pour un motif quelconque, ne seraient pas en possession de leur carte électorale pourront la réclamer audit bureau, sur la présentation d'une pièce officielle justifiant de leur identité (livret militaire, ancienne carte, etc...)

Réunion électorale. — Ce soir, à 8 h. 1/2, Café de l'Orphéon, place d'Amiens, grande réunion privée sous la présidence de M. Alfred Hocque, conseiller municipal.

Orateurs : M. Ducrocq, candidat ; M. Martin, député républicain progressiste de Nancy.

Tous les adhérents de la Fédération républicaine anticollectiviste et tous lee partisans de l'Union Républicaine contre la Révolution sont invités à cette réunion.

La présente invitation tient lieu de convocation.

Fédération de la Jeunesse Catholique de Roubaix. — Dimanche 8 mai, à sept heuree et demie, le R. P. Pascal, directeur de la Fédération, célébrera la Sainte Messe à l'autel de la Bienheureuse Jeanne d'Arc, dans l'église Notre-Dame, aux intentione dee membres et dee bienfaiteurs vivante et défunts de la Fédération.

Association amicale des Anciens Elèves de l'Institution Notre-Dame des Victoires. — C'est dimanche 8 mai, à huit heures trois quarts (et non à huit heures et demie, comme l'indiquent les invitations), qu'aura lieu la bénédiction de l'autel de Jeanne d'Arc, élevé par les élèves et lee anciens élèves de l'Institution à la mémoire de leur ancien Supérieur, le regretté M. le chanoine Chabé.

Le panégyrique de la Bienheureuse sera prononcé par M. le chanoine Ghesquier, ancien Supérieur, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Industrielles de Lille.

Pour la R. P., recueils des discours prononcée à la Chambre.— La Séparation des écoles et de l'Etat. — Le Discours du président Rooseveit à la Sorbonne, le citoyen d'une République.— A la LECTURE POPULAIRE, 28, Grande-Rue.

Excursion des mutualistes Roubaisiens à la mer. — L'Union Mutualiste des cantons de Roubaix, organise pour le 3 juillet, une excursion à La Panne-sur-Mer. Elle adresse dès à présent, un appel à tous les mutualistes et à leurs familles, pour envoyer leur adhésion au siège de leur société respective.

Cette excursion, dont le prix est de 6 fr. 50 par personne, comporte :

Le train aller et retour en 3e classe, dont le coût est ordinairement de 6 fr. 50 ; Départ de la gare de Roubaix entre 5 heures et 5 heures et demie du matin, par train spécial et direct ; Arrivée à La Panne vers 8 heures du matin ; Réception par le Comité des Fêtes et la musique de La Panne-sur-Mer ; De 10 heures et demie à 11 heures et demie, apéritif dans les différents établissements de la plage. Concert-Apéritif. Promenade par la Philharmonie du Fresnoy. — A midi précises, dîner dans les différents hôtels du village, comprenant : Potage, Crevettes (hors-d'œuvre), Rosbif pommes nouvelles, Epinards au jus, Dessert, Pain et 2 verres de bière.

De 3 heures à 4 heures, Concert sur le kiosque de la Digue, par la Philharmonie du Fresnoy ; De 3 heures 1/2 à 6 heures 1/2 séances de Cinématographe au Casino, de 45 en 45 minutes, par groupes de 250 excursionnistes ; A 7 heures 1/2, distribution de deux sandwichs par excursionniete à La Panne-Village.

Vers 8 heures, départ de La Panne. Arrivée à Roubaix vers 11 heures.

LA BLANCHISSERIE DE LINGE
OTTON-MOCHE, à LOMME
PASSE A ROUBAIX, LE Mardi 1

Société de secours mutuels des Anciens Sous-Officiers Français. — Le Conseil d'Administration a l'honneur de porter à la connaissance des sociétaires l'invitation qu'il a reçu du commandant Victor Despatures, président du Cercle militaire, pour assister en corps au « Te Deum » qui sera chanté en l'honneur de Jeanne d'Arc dimanche 8 mai, à 5 h., en l'église St-Martin. Réunion à 4 h. et demie à l'Hôtel de France; insigne de rigueur.

Le Conseil d'Administration engage tous lee sociétaires à cette manifestation patriotique et à arborer le drapeau tricolore pour fêter la libératrice du sol français.

Nomination d'huissier. — M. Paul Gaillard vient d'être nommé huissier à Roubaix, en remplacement de M. Buns.

Halle Flipo. Meilleur marché que partout.

Cercle sténographique roubaisien. — L'inauguration du nouveau local de cette société, auparavant situé rue de la Gare, 13, et maintenant transféré rue St-Georges, 47, au rez-de-chaussée, vient d'être faite.

De nombreux sociétaires, dames et messieurs, avaient répondu à l'invitation du Comité qui, en raison des progrès incessants du C. S. R., n'a pas hésité devant les frais d'une organisation nouvelle afin de pouvoir mettre à la disposition de ses membres et des élèves des cours un local à la fois plus spacieux et plus confortable.

Le groupe de l'Association Sténographique Unitaire de Lille s'était fait représenter au punch d'inauguration par son secrétaire, M. E. Vuyistèke.

En ouvrant la séance, le président, M. Eucher, adresse un souhait de bienvenue à tous les sociétaires; il remercie ses collègues du bureau de la collaboration qu'ils apportent à l'œuvre si utilitaire du C. S. R. et il souligne en particulier la part très active qu'a prise dans la réorganisation de la société M. A. Damez, vice-président. Sur la demande de M. Eucher, un triple ban est battu en son honneur.

M. Damez prend à son tour la parole pour dire aux sociétaires tout l'intérêt qu'il porte à la sténo-dactylographie. Il convie les membres présente à venir le plue fréquemment possible au local du Cercle et fait ensuite appel à leur dévouement pour aider le Comité dans le recrutement de nouveaux membres actifs et honoraires.

Avant de se séparer, l'assemblée a jeté les bases d'un projet d'excursion à faire au cours de l'été, projet dont l'étude sera plus approfondie lors d'une prochaine réunion générale.

Ascension aérostatique. — Le « Nord II », ballon de l'Aéro-Club du Nord, s'est élevé jeudi matin, à 11 h. du square Wibaux ayant comme pilote M. Arthur Lepers. Il a eu à subir une terrible tempête de vent et de neige. Il a atterri sane encombre, malgré le mauvais temps, à 2 h. de l'après-midi, en Hollande, devant les holders, au petit village de Niverbeck.

Une grève dans un triage. — Lee jeunes ouvriers du triage de M. Ducoulombier, boulevard de la République, se sont mis en grève hier, réclamant une augmentation de salaire.

Grève terminée. — La grève de l'établissement Sant et Cie, boulevard de Mulhouse, est terminée. Les tisseurs de velours ont repris le travail aux anciennes conditions.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Nous recommandons le **Baptême Thomas Fils Supérieur** à tous, 5, rue du Priez, LILLE

Du 6 mai 1910

Naissances. — Henri Duvivier, rue du Tilleul, 341. — Simone Hellinck, rue des Longues-Haies, cour Bonte-Platel, 6. — Léon Claeys, avenue Julien-Lagache. — Hélène Brulois, rue Archimède, cour Cliquet, 1. — Lucien Catteau, rue d'Alger, 42. — Paul Leleu, avenue Julien-Lagache. — Paul Fonck, avenue Julien-Lagache. — Gabrielle Stalens, rue de la Barbe-d'Or, cour Sainte-Marie, 15. — Germaine Derremmaux, rue de Condé, 3.

Décès. — Auguste Jonville, 4 ans, rue de l'Epeule, 117 — Maria Ducatillon, 49 ans, sans prof., rue des Chasseurs, 16. — Jeanne Herman, 1 mois, rue de Bouvines, imp. Devernay, 6. — Julie Flipo, 86 ans, ans prof., Grande-Rue, 33. — Henri Desfontaines, 91 ans, sans prof., rue Ampère, 4. — Marie Inghels, 8 mois, rue Delatre, 13. — Jules Wattiez, 82 ans, sans prof., rue de la Fosse-aux-Chênes, 53. — Lucienne Petit, 11 mois, rue de Cartigny, 144. — Gustave Waroux, 21 jours, rue Magenta, 26. — Fidèle Lampe, 68 ans, sans prof., rue Lafontaine, 39. — Angélique Lesaffre, 80 ans, sans prof., Hospice civil.

Mariage. — Edmond Mayot, garçon boulanger, rue de l'Ommelet, 93, et Victorine Géron-dal, piquriére, rue Pierre-Dufardin, 5.

CRÈME SIMON la plus ancienne (1860), la meilleure de toutes.

WATTRELOS

Résultats d'adjudication. — Hier après-midi, à 3 h., a eu lieu, à la mairie, l'adjudication des services de l'ebouage de St-Liévin et du Sapin-Vert. Le bureau était presidé par M. J. Thérin, maire, assisté de MM. L. Luridan et J.-B. Liagre, adjointe; plusieurs conseillers étaient presents. Voici les résultats :

Ebouage de Saint-Liévin, comprenant les hameaux de St-Liévin, de la Houzarde, de la Baillerie et du Bas-Chemin. Parcours une fois par semaine, le samedi, 5 k. 830. Trois soumissionnaires : MM. Jules Crépin, rue de Mouscron, a demandé une relevance de 399 francs; M. Emile Pipart, rue de Tourcoing, 549 fr. et M. Aubin Honoré, rue du Parc, 8, à Roubaix, 370 fr; ce dernier a été déclaré adjudicataire.

Ebouage du Sapin-Vert comprenant les hameaux du Sapin-Vert, du Touquet, de la Martinoire et de la Marlière. Parcours du mercredi de chaque semaine, 5 k. 850; parcours du samedi de chaque semaine 8 k. 050. Trois soumissionnaires : MM. Emile Pipart 1290 fr. par an; Jules Dorchi, entrepreneur à Roubaix, 1400 fr. et Aubin Honoré, 920 fr. Ce dernier adjudicataire.

Le service de l'ébouage fonctionnera dans lee hameaux de St-Liévin, de la Houzarde, de la Baillieris, du Bas-Chemin et de la Marlière le 4 juin courant.

WATTRELOS. — Du 6 mai 1910. — Naissances. — Gabrielle Wymmelbecke, Houzarde. — Claire Lepoutre, rue Felix-Faure, 16. — Emile Vellaeys, rue Miribel, 5. — Hilaire Verheeghe, rue des Fleurs. — Louie Alloule, rue Magenta, 1.

Publications. — Jules Bonte, maçon, et Madeleine Mullier, soigneuse. — Désiré Cappaert, homme de peine, et Elise Vandeputte, cabaretière. — Léon Deslaminck, chauffeur, et Cécile Lefebvre, couturière.

Mariages. — Désiré Jansoone, peigneur, et Marie Debisschop, trieuse.

Décés. — Catherine Piéters, 78 ans, ménagère, rue de Mouscron, 2. — Léon Doyen, 58 ans, tisserand, Nouveau-Monde. — Clémentine Rowles, 58 ans, ménagère, rue du Trou-de-Fouan. — Maria Hennion, 29 ans, ménagère, rue des Trois-Pierres.

CROIX

En l'honneur de Jeanne d'Arc. — Dimanche prochain 8 mai, à l'occasion de la fête de Jeanne d'Arc, la Ligue Patriotique des Françaises donnera une fête dans la Salle des Œuvres de l'Externat Sainte-Anne, boulevard de la Chapelle. M. l'abbé Lanwick, donnera une série de projections lumineuses, à partir de 4 heures et demie.

« Aux Alpins ». — Dimanche 8 mai, à l'occasion de la fête de Jeanne d'Arc, la société de préparation militaire du Patronage Saint-Pierre, assistera à la messe de midi. Rassemblement au local à 11 heures 40.

Précocité. — Le garde Ficelle, du Club hippique, remarquait hier matin l'allure suspecte d'un gamin de 14 ans, Ferdinand Schenkele, demeurant rue de Lille, qui dissimulait un objet assez volumineux sous ses habits. Le gamin avoua qu'il avait pris une clé anglaise, d'une valeur de 8 francs, chez M. Sandras, forgeron.

CROIX. — Du 6 mai. — Naissances. — Desobry Simonne, rue des Trois-Villes, 21. — Polfliet Rupert, rue Mirabeau, 54. — Verstraete Louis, rue Chevreul, 41.

Publications de mariages. — Duquesne Georges, jardinier, à Roubaix, et Leclercq Adéline, éplucheuse, à Roubaix. — Finet Maurice, ouvrier monteur, à Croix, et Vandewynckel Clara, soigneuse, à Croix. — Beague Jean-Baptiste, journalier à Croix, et Feye Marie-Louise, ménagère, à Croix.

Décès. — Pluquet Léonie, 57 ans, sans profession, rue de Tripoli, 13. — Houzet Henri, 19 ans, homme de peine, rue Guizot, 25. — Lamour Céline, 41 ans, sans prof., rue Dupire.

WASQUEHAL

En l'honneur de Jeanne d'Arc. — La population s'apprête à pavoiser avec entrain en l'honneur de Jeanne d'Arc.

Au Patronage, la fête promet d'être parfaitement réussie. Le pavoisement et l'illumination qui doit suivre la belle conférence sur « La Mission surnaturelle de Jeanne d'Arc », se préparent activement. Les parents des jeunes gens et amie de l'œuvre se feront un bonheur de se rendre à cette fête de famille. Les portes du Patronage seront ouvertes au public à 6 heures.

Vol. — M. Ducup de Saint-Paul renvoie à l'audience du tribunal correctionnel du 4 juin, Jean Willoquaux, aide couvreur, 14 ans, et Ferdinand Sermon, 18 ans, couvreur, tous deux de Wasquehal, coupables d'un vol de plomb commis chez M. Tanchez-Lepars, à Croix.

Un chiffonnier, M. Désiré Cordonnier, 32 ans, qui acheta la marchandise, sera poursuivi pour complicité.

FLERS-BREUCQ

En l'honneur de Jeanne d'Arc. — La Chorale paroissiale chantera à la grand-messe de dix heures la messe de Notre-Dame des Anges, demain dimanche, en l'honneur de la Bienheureuse Jeanne d'Arc.

L'après-midi, aux vêpres de trois heures, elle chantera une cantate à l'héroïne.

Les habitants de la paroisse sont instamment priés de pavoiser leurs demeures, comme ils l'ont si bien fait l'année dernière.

Tentative d'assassinat. — M. Delalé a fait mettre en liberté le nommé Basquin, qui lût récemment arrêté rue de la Gare, à Roubaix, et accusé d'avoir participé à la tentative d'assassinat commise au hameau du Breucq, aur la personne de Mme Richomme.

Il est probable que Basquin bénéficiara prochainement d'un non-lieu.

Les lecteurs de notre grande édition à huit pages seront heureux de trouver plus loin :

Les Cours très complets de la Bourse de Paris.

Lettre de Russie.

Pour le relèvement des salaires féminins.

La Nouvelle Calédonie.

TOURCOING

Fête de Jeanne d'Arc

C'est demain la fête de la bienheureuse Jeanne d'Arc.

Tous ceux qui ont au cœur l'amour de la France voudront la solenniser en pavoisant leurs demeures aux couleurs nationales et en assistant aux offices qui seront célébrés en son honneur dans les différentes paroisses de la ville.

Attention !

Les électeurs sont prévenus que le Comité Républicain Proportionnaliste ne prend la responsabilité des imprimés, affiches ou circulaires, que s'ils sont signés de lui ou de M. Bernard-Flipo.

Ligue Patriotique des Françaises. — Toutes lee ligueuses sont invitées à prendre part au pèlerinage annuel de la Marlière qui aura lieu le lundi 9 mai.

Messe à sept heures et demie et allocution de M. l'aumônier de la Ligue.

A l'occasion du scrutin de ballottage du 8 mai, le bureau des élections (Hôtel-de-Ville, 3e étage) sera ouvert toute la journée de dimanche prochain (de 8 heures du matin à 6 heures du soir), où tous lee intéressée pourront prendre les renseignements qu'ils désirent.

Paroisse Saint-Jean-Baptiste. — A l'occasion de la fête Jeanne d'Arc, la chorale de la paroisse donnera une audition demain à la grand'messe de 10 h. Elle interprétera, sous la direction de son chef, M. Joseph Vanhoutte la messe de Battmann ainsi qu'une cantate en l'honneur de la Bienheureuse. Les soli seront chantés par MM. Alexis Crenelle, Alb. Simaeve et Emile Vercambre.

M. l'abbé Bouchendomme, professeur à l'institution du Sacré-Cœur, prononcera le panégyrique de l'héroïne nationale.

Nul doute que les paroissiens se feront un devoir de pavoiser leurs maisons et d'assister à cette belle cérémonie.

La Maison du Soldat. — Le commandant Lamy, chevalier de la Légion d'honneur, recueille en ce moment à Tourcoing les dons en faveur de la « Maison du Soldat ».

Cette œuvre, autorisée par l'Etat, a pour but de fournir aux sous-officiers, soldats et marins nouvellement libérés ou retraités, justifiant d'une honorabilité parfaite, sans ressources et sans famille, une situation en rapport avec leurs aptitudes.

En 1908-1909, la « Maison du Soldat » a assuré le pain quotidien dès leur sortie du régiment à 8530 hommes, secouru nombre de rapatriés coloniaux ou anciens militaires et matelots réformée. Depuis 1895, date de la fondation de l'œuvre, le nombre des secours s'élève à 68.233. Nous ne saurions trop engager nos concitoyens à donner généreusement leur offrande pour cette œuvre nationale, humanitaire et essentiellement patriotique dont les mères, en particulier, doivent apprécier tout le bienfait.

Le siège de la société est rue d'Hautaville, à Paris. Elle est présidée par le général Avon, ancien gouverneur de Lille et Mlle d'Erlincourt en est la très dévouée fondatrice.

Course vélocipédique Tourcoing-Armentières. — Il est rappelé aux amateurs que la société « Les Joyeux Cyclistes » organise une course sur le parcours de Tourcoing-Armentières et retour pour le dimanche 5 juin prochain. 250 francs de prix seront décernés aux vainqueurs : 1er prix, une paire de tubulaires (A. Soly), valeur 50 fr. et une médaille en argent; 2e, 25 fr. en espèces et une médaille en argent; 3e, un bronze valeur 25 fr.; 4e, un objet valeur 20 fr.; 5e, un objet valeur 20 fr.; 6e, un objet valeur 15 fr. et 15 autres prix en espèces, montres ,objets divers.

L'on s'inscrit moyennant le versement de 1.50 au siège de ladite société, rue de la Croix-Rouge, 38, à Tourcoing.

Les gendarmes ont conduit à Lille, Pierre Garel, 26 ans, né à Ploermel, déserteur du 24e colonial à Perpignan, du 17 octobre 1908.

ETAT-CIVIL DE TOURCOING
Du 6 mai 1910

Naissances. — Suzanne Wattinne, rue du Conditionnement, 46. — Octave Dutry, rue des Villas, fort Bataille. — Edmond Barbe, rue de Rennes, maisons Libbrecht. — Marie Dislatre, rue de la Croix-Rouge, 45. — Albert Vercambre, rue du Virolois, 119

Décés. — Catherine Phalempin, 91 ans, sans prof., rue des Cinq-Voies, 37. — Appolins Delecroix, 82 ans, sans prof., place Charles-Roussel, 9. — Pierre Pollet, 48 ans, journalier, rue Nationale, 122. — Irma Ladrière, 29 ans, sans prof., rue Nationale, 122.

Mariage. — Gustave Robbesyn, entrepreneur, et Elise Dupont, sans profession.

Il faut être fou

pour négliger les soins de la bouche, cet interprète de l'âme, la partie la plus esthétique et la plus utile du corps humain. Ce n'est pas un gros travail que de la rincer chaque jour avec l'eau dentifrice Odol, qui parfume l'haleine, conserve les dents et les gencives saines et pures.

HALLUIN. — Du 4 mai 1910. — Naissances. — Gaile Noémie, rue des Ecoles. — Saver Julien, rue de Linselles.

Décès. — Hinguefroid Edouard, 6 mois, rue du Mamelon-Vert.

RONCQ

Vaccination et revaccination. — Les médecins vaccinateurs se tiendront à la mairie les 8, 9 et 10 mai courant de 10 heures à midi.

LINSELLES

Fête de Jeanne d'Arc. — A l'occasion de la fête de Jeanne d'Arc, un salut solennel sera chanté au cours duquel sera fait le panégyrique de la Bienheureuse.

L'Administration municipale et différentes sociétés subventionnées s'y rendront en cortège. Des primes seront allouées aux sociétés prenant part au cortège.

MOUVAUX

Cantines scolaires. — Fidèle à son programme de Justice-Egalité pour tous, la municipalité de Mouvaux a tenu tête aux criailleries intéressées de ses adversaires peu scrupuleux en maintenant ferme le principe de la répartition égale des secours entre tous les indigents sans distinction. — Alors que le Bloc faisait bénéficier des cantines scolaires les seuls enfants des écoles laïques, la municipalité, se conformant à son programme, a étendu ce bénéfice à tous les enfants indigents, quelle que soit l'école suivie par eux. — Et pour ne frustrer aucun enfant, elle avait maintenu son budget une allocation de 2000 fr. à cet effet.

Or, elle tient d'aviser M. le Préfet du Nord qu'après avis conforme du Bureau de bienfaisance, il y avait intérêt à faire une distribution de pain et de viande avant les 2 dimanches de Mouvaux, à tous les indigents de la ville ayant des enfants fréquentant les écoles, au prorata du nombre de ces derniers. M. le Préfet vient d'approuver la délibération prise. La distribution se fera ce soir.

Toute la population de Mouvaux est heureuse d'apprendre une telle décision qui fait honneur à l'administration municipale.

LILLE

Voiture et Cycle. — Henri Caron, 28 ans, tiseur à Houplines, passait hier soir en bicyclette place de la République. En croisant une voiture de M. Edmond Deltour, blanchisseur à Wattrelos, il dérapa et se jeta contre le véhicule.

La roue avant de la bicyclette fut mise hors d'usage.

Auto et fiacre. — Hier matin vers 10 heures et demie, la voiture de place de M. Leroy, rue Sadi-Carnot, à Hellemmes, conduite par le tienrt Lakeu, est entrée en collision avec l'auto de M. Elie Roost, rue du Coq-Français, à Roubaix. Il n'y eût de part et d'autre que des dégâts matériels.

Dépêches de la Nuit

LA MALADIE D'ÉDOUARD VII

Situation désespérée

Londres. — A 8 heures du soir, l'état de Sa Majesté a empiré. La situation est devenue critique et les médecins désespèrent de sauver le roi. On s'attend d'un moment à l'autre à un dénouement fatal.

Dans la soirée le secrétaire d'Etat a demandé auprès d'Edouard VII.

Le Roi est mort cette nuit

MALGRÉ DE NOMBREUSES PIQURES DE CAFÉINE, QUI LUI AVAIENT ÉTÉ FAITES A PARTIR DE HUIT HEURES DU SOIR, L'ETAT DU ROI D'ANGLETERRE ESTALLÉ EN S'AGGRAVANT DE A ONZE HEURES TROIS QUARTS, RENDAIT LE DERNIER SOUPIR, ENTOURÉ DE LA REINE ALEXANDRA, DU PRINCE ET DE LA PRINSESSE DE GALLES, DU DUC ET DE LA DUCHESSE DE CONNAUGHT ET DE TOUTE LA FAMILLE ROYALE.

Tous nos lecteurs nous sibient : Rien de mieux que le Chocolat Débonnaire-Masse. C'est vrai

LA GRÈVE des Inscrits maritimes
A MARSEILLE

Marseille. — Quatre inscrits poursuivis pour refus d'obéissance ont comparu vendredi après-midi devant le tribunal maritime.

Ils ont été condamnés à 15 jours de prison sans sursis. L'un appartenait à « Ville de Naples », les trois autres « Moulouya ».

NOUVELLES PROPOSITIONS DES GRÉVISTES

Marseille. — Les grévistes ont écrit au président du conseil général qu'ils accepteraient la formation d'une commission chargée d'examiner le conflit.

Le travail pourrait être repris, mais après acceptation des conditions suivantes : 1° Les indigènes embarqués sur les paquebots autres que ceux des Messageries maritimes seront débarqués ; 2° Toutes les plaintes que les inscrits considèrent comme illégales seront retirées ; 3° Tous les inscrits qui ont débarqué seront réintégrés à leur bord respectif sans réserve de la part des armateurs.

Superbes reproductions
EN HÉLIOGRAVURE
des plus célèbres tableaux ets tatues
DE LA
BIENHEUREUSE JEANNE D'ARC

La Vision de Jeanne d'Arc,	Lenepv
Jeanne au bûcher,	Id.
Jeanne à Orléans,	Id.
Jeanne à Reims,	Id.
Les Voix de Jeanne d'Arc,	Wagr
Jeanne écoutant ses voix,	Lena
Id.	Benouvi
Id.	Bastien Lepa
Id.	Laf
Id.	Chap
Jeanne et la France,	Merc
Jeanne d'Arc à Reims.	Ingr
Jeanne priant,	Doy
Jeanne d'Arc à cheval,	Dubo
Hommage à Jeanne d'Arc,	Benn

Chaque estampe : 1 franc
Franco : 1 fr. 10

En vente à la Librairie de la Croix du Nord
1, rue des Sept-Agaches (Grand'Place)
— LILLE —

BOURSE DE BRUXELLES

Bourse fermée vendredi.

Cours du 6 mai 1910. — Roubaix-Tourcoing

MOIS	COTE Précédt	COTE à 11 h. 30 Roubai	COTE de 4 h. 1/2 Tourcoi	CLOTURE Acheteu	CLOTURE Vendeur
Mai	6 32 1/2	6 32 1/2	6 32 1/2	6 32 1/2	6 35
Juin	6 0	6 30	6 30	6 30	—
Ju